



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réglementation

Question écrite n° 26424

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services sur le projet de réformation du classement administratif des hôtels. La mesure envisagée doit conduire à la suppression de la catégorie tourisme 0 étoile. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître le nombre d'établissements relevant de cette catégorie qui sont concernés en France et les mesures qui sont envisagées pour aider ces établissements à fusionner avec la catégorie 1 étoile.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26424

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2008, page 5535

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)